

**Conseil économique et social**

Distr. générale  
15 février 2011  
Français  
Original: anglais

**Commission des stupéfiants****Cinquante-quatrième session**

Vienne, 21-25 mars 2011

Point 3 de l'ordre du jour provisoire\*

**Directives de politique générale pour le programme contre la drogue de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et renforcement du programme contre la drogue ainsi que du rôle de la Commission des stupéfiants en sa qualité d'organe directeur, y compris les questions administratives, budgétaires et de gestion stratégique**

**Commission pour la prévention du crime et la justice pénale****Vingtième session**

Vienne, 11-15 avril 2011

Point 3 de l'ordre du jour provisoire\*\*

**Questions administratives, budgétaires et de gestion stratégique**

**Exécution du budget consolidé de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour l'exercice biennal 2010-2011****Rapport du Directeur exécutif\*\*\****Résumé*

Le présent rapport expose les ajustements à apporter au budget consolidé de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour l'exercice biennal 2010-2011 (E/CN.7/2009/13-E/CN.15/2009/23) comme suite à la révision des ressources nécessaires et à la modification des paramètres retenus pour l'évaluation des coûts au moment de l'établissement du budget.

S'agissant du Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues, les États Membres pourraient approuver les prévisions révisées concernant les fonds à des fins générales, qui devraient atteindre 16 378 300 dollars des États-Unis au moins, soit un montant en diminution de 863 500 dollars par rapport à celui approuvé par la Commission des stupéfiants dans sa résolution 52/14. Ils pourraient également approuver les prévisions révisées concernant les fonds d'appui aux programmes (22 970 500 dollars) et les fonds à des fins spéciales (240 741 700 dollars).

\* E/CN.7/2011/1.

\*\* E/CN.15/2011/1.

\*\*\* Le présent rapport est soumis avec retard du fait de la réception tardive des informations.



S'agissant du Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, les États Membres pourraient approuver les prévisions révisées concernant les fonds à des fins générales, qui devraient atteindre 4 250 900 dollars au moins, soit un montant en diminution de 266 300 dollars par rapport à celui approuvé par la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale dans sa résolution 18/6. Ils pourraient également approuver les prévisions révisées concernant les fonds d'appui aux programmes (8 211 500 dollars) et les fonds à des fins spéciales (173 254 200 dollars).

## Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction .....	4
II. Dépenses.....	6
A. Ajustement des paramètres d'évaluation des coûts .....	6
B. Autres changements .....	7
III. Situation financière .....	8
A. Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues .....	8
B. Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale .....	10
IV. Conclusions .....	12
Annexes	
I. Affectation des contributions volontaires à des fins spéciales au cours des exercices biennaux 2008-2009 et 2010-2011 .....	13
II. Prévisions de dépenses pour l'exercice biennal 2010-2011, Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues et Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale .....	19
III. Projet de résolution concernant le Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues, soumis à la Commission des stupéfiants pour adoption .....	20
IV. Projet de résolution concernant le Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, soumis à la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale pour adoption .....	21

## I. Introduction

1. À la reprise de sa cinquante-deuxième session, la Commission des stupéfiants a adopté la résolution 52/14, intitulée “Budget du Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues pour l’exercice biennal 2010-2011”, dans laquelle elle a approuvé l’utilisation des fonds à des fins générales du Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues qui était envisagée pour l’exercice biennal 2010-2011. À la reprise de sa dix-huitième session, la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale a adopté la résolution 18/6, intitulée “Budget du Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale pour l’exercice biennal 2010-2011”, dans laquelle elle a approuvé l’utilisation des fonds à des fins générales du Fonds du Programme des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale qui était envisagée pour l’exercice biennal 2010-2011.

2. Le présent rapport a pour objectif premier d’informer les États Membres des prévisions budgétaires révisées pour l’exercice 2010-2011 et d’expliquer tout écart important par rapport au budget approuvé. Il renseigne sur les ajustements à apporter au budget consolidé comme suite aux changements touchant les taux d’inflation et de change, les coûts salariaux standard et d’autres dépenses. Le tableau 1 présente un récapitulatif des prévisions totales révisées de recettes et de dépenses concernant les fonds à des fins générales.

Tableau 1

**Prévisions révisées concernant les fonds à des fins générales  
pour l’exercice biennal 2010-2011**  
(en milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Budget approuvé</i>	<i>Prévisions révisées</i>	<i>Écart</i>	
			<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>
Recettes	23 466,0	28 072,6	4 606,6	19,6
Dépenses	21 759,0	20 629,2	(1 129,8)	(5,2)
<b>Excédent (déficit)</b>	<b>1 707,0</b>	<b>7 443,4</b>	<b>5 736,4</b>	<b>336,1</b>

3. On trouvera à l’annexe I ci-après des informations sur les activités exécutées par région. On n’y trouvera pas d’informations par thème, celles-ci figurant dans le rapport du Directeur exécutif sur les activités de l’Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC) (E/CN.7/2011/3-E/CN.15/2011/3). On ne trouvera pas non plus dans le présent rapport d’informations sur les ajustements à apporter aux crédits ouverts au budget ordinaire de l’ONU, puisque celles-ci sont présentées dans le premier rapport sur l’exécution du budget-programme de l’exercice biennal 2010-2011 (A/65/589) et que le montant révisé desdits crédits a été approuvé par l’Assemblée générale dans sa résolution 65/259.

4. Le budget consolidé de l’UNODC pour l’exercice biennal 2010-2011 était un budget d’austérité, qui visait à maintenir au cours de ces deux années les mesures d’économies prises en 2009. Dans le tableau 1 ci-dessus, l’augmentation de 4,6 millions de dollars des recettes à des fins générales s’explique par le versement au fonds du programme contre la drogue, en 2010, d’une contribution exceptionnelle de 7 millions de dollars à des fins générales, sans laquelle la

diminution de ces recettes se serait poursuivie. Compte tenu des incertitudes qui continuent de peser sur le versement de contributions à des fins générales, on s'est efforcé en 2010, et on le fera de nouveau en 2011, de maîtriser, au moyen de mesures d'économie, les dépenses imputées sur les fonds à des fins générales, comme il ressort de la diminution de 1,1 million de dollars qui est prévue. L'UNODC a entrepris de revoir son modèle de financement, cherchant de nouvelles formules lui permettant, entre autres, d'évaluer l'emploi de toutes les sources de financement à sa disposition.

5. Entre-temps, grâce à la contribution exceptionnelle de 7 millions de dollars, le montant du budget peut être maintenu et il n'est pas besoin de procéder à de nouvelles coupes importantes ni de puiser dans les réserves. En ce qui concerne les prévisions révisées soumises pour approbation, les principaux changements à apporter aux dépenses imputées sur les fonds à des fins générales touchent au renforcement du Groupe de l'évaluation indépendante, dont on s'efforce de limiter les incidences budgétaires par le gel temporaire de deux postes dans d'autres services. En outre, afin de réduire les dépenses imputées sur les fonds à des fins générales, il a été décidé de financer temporairement en 2011 six postes de la Section du cofinancement et des partenariats au moyen de fonds d'appui aux programmes plutôt que de fonds à des fins générales comme initialement approuvé.

6. Vu qu'on s'attend à un taux d'exécution des programmes plus élevé que prévu, les recettes provenant du remboursement des dépenses d'appui aux programmes devraient atteindre 37,4 millions de dollars, soit 3 millions de plus que les 34,5 millions inscrits au budget. En conséquence, les dépenses imputées sur ces ressources devraient s'élever à 31,2 millions de dollars, soit 3,4 millions de plus que les 27,8 millions inscrits au budget, tandis que le solde de ces fonds devrait encore augmenter, permettant ainsi de garantir au personnel une plus grande sécurité contractuelle et de se prémunir contre tout cas imprévu d'inexécution. Les autres dépenses à imputer aux fonds d'appui aux programmes comprennent le financement temporaire de six postes de la Section du cofinancement et des partenariats, le renforcement de l'appui aux bureaux extérieurs assuré par la Division de la gestion, la création d'un poste supplémentaire au Bureau du Directeur général de l'Office des Nations Unies à Vienne et Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, ainsi que l'augmentation des dépenses sur le terrain et dans la Division des opérations, au Siège.

## II. Dépenses

7. Les prévisions révisées concernant les dépenses imputées sur les différents fonds sont présentées par facteur de variation au tableau 2 et par année à l'annexe II.

Tableau 2

### Changements prévus, par source de financement et facteur de variation (en milliers de dollars des États-Unis)

	Budget approuvé 2010-2011	Changements prévus			Total (tous changements)	Prévisions révisées
		Taux de change	Ajustement des coûts standard <sup>a</sup>	Autres changements		
<b>A. Fonds à des fins générales</b>						
Postes	19 620,9	521,1	(997,2)	(925,0)	(1 401,1)	18 219,8
Autres objets de dépenses	2 138,1	–	–	271,3	271,3	2 409,4
<b>Total partiel</b>	<b>21 759,0</b>	<b>521,1</b>	<b>(997,2)</b>	<b>(653,7)</b>	<b>(1 129,8)</b>	<b>20 629,2</b>
<b>B. Fonds d'appui aux programmes</b>						
Postes	20 418,0	542,3	(814,2)	1 143,2	871,3	21 289,3
Autres objets de dépenses	7 356,0	–	–	2 536,7	2 536,7	9 892,7
<b>Total partiel</b>	<b>27 774,0</b>	<b>542,3</b>	<b>(814,2)</b>	<b>3 679,9</b>	<b>3 408,0</b>	<b>31 182,0</b>
<b>C. Fonds à des fins spéciales</b>						
Fonds du programme contre la drogue	234 207,4	–	–	6 534,3	6 534,3	240 741,7
Fonds du programme contre le crime	140 565,7	–	–	32 688,5	32 688,5	173 254,2
Agents d'exécutions externes	1 346,8	–	–	108,7	108,7	1 455,5
<b>Total partiel</b>	<b>376 119,9</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>39 331,5</b>	<b>39 331,5</b>	<b>415 451,4</b>
<b>D. Budget ordinaire<sup>b</sup></b>	<b>82 305,1</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>17,5</b>	<b>17,5</b>	<b>82 322,6</b>
<b>Total</b>	<b>507 958,0</b>	<b>1 063,4</b>	<b>(1 811,4)</b>	<b>42 375,2</b>	<b>41 627,2</b>	<b>549 585,2</b>

<sup>a</sup> Compte tenu de l'inflation et du taux de vacance de postes.

<sup>b</sup> Ressources prévues aux chapitres 1, 16, 22 et 28F du budget-programme de 2010-2011. Les changements à apporter au budget ordinaire ont été présentés à l'Assemblée générale dans le document A/65/589 et ne sont pas décrits dans le présent rapport.

### A. Ajustement des paramètres d'évaluation des coûts

8. Le budget consolidé de l'UNODC pour l'exercice biennal 2010-2011 a été établi selon la méthode et les hypothèses – concernant les dépenses relatives aux postes, l'inflation et les taux de change – qui avaient été retenues pour le calcul des crédits à ouvrir au budget-programme. En se fondant sur les statistiques relatives aux postes vacants, on a appliqué un taux de vacance de postes de 3 % pour les administrateurs et de 0 % pour les agents des services généraux et des catégories apparentées. Les dépenses autres que le coût des postes ont été présentées aux prix de 2008-2009. En décembre 2010, l'Assemblée générale a approuvé des coûts salariaux standard révisés, un taux de change révisé entre l'euro et le dollar des

États-Unis (0,753 euro pour 1 dollar) et des taux d'inflation révisés pour les objets de dépenses autres que les postes (2,1 % pour 2010 et 1,9 % pour 2011).

9. Dans le présent rapport, les prévisions de dépenses relatives aux postes sont calculées sur la base des coûts salariaux standard, du taux d'inflation et du taux de change approuvés par l'Assemblée générale pour le budget-programme révisé de l'exercice biennal 2010-2011. Ce nouveau calcul se traduit par une augmentation de 1,1 million de dollars due à la dépréciation du dollar des États-Unis par rapport à l'euro, le taux de change appliqué étant de 0,753 euro pour 1 dollar au lieu de 0,773 euro pour 1 dollar au moment de l'établissement du budget consolidé, et par une diminution de 1,8 million de dollars due aux ajustements au titre de l'inflation et des coûts salariaux standard (coûts salariaux standard, dépenses communes de personnel et taux de contribution du personnel). Les dépenses autres que le coût des postes ne sont pas recalculées; leur montant est simplement ajusté compte tenu des prévisions liées aux programmes, qui sont exposées à la section B ci-dessous.

## **B. Autres changements**

### **Fonds à des fins générales**

10. Pour ce qui est des fonds à des fins générales, la diminution de 925 000 dollars des dépenses relatives aux postes s'explique notamment par le financement temporaire, en 2011, de six postes de la Section du cofinancement et des partenariats (2 postes P-4, 2 postes P-3 et 2 postes d'agent des services généraux (autres classes)) au moyen de fonds d'appui aux programmes, ce qui doit permettre de ramener les dépenses imputées sur les fonds à des fins générales à un montant plus proche de celui des recettes attendues pour 2011; cette diminution est en partie compensée par le renforcement du Groupe de l'évaluation indépendante, où sont créés 1 poste P-4 (spécialiste de l'évaluation) et 1 poste d'agent des services généraux (autres classes) (assistant (programmes)), tandis que 2 postes sont temporairement gelés dans d'autres services.

11. Pour ce qui est des dépenses autres que les postes, l'augmentation de 271 300 dollars s'explique principalement par le fait que les montants économisés au titre des postes seraient alloués au personnel temporaire, aux consultants et aux frais de voyage, ce qui permettrait de financer le recrutement d'experts pour une durée limitée et de faire face à l'augmentation des dépenses de fonctionnement.

### **Fonds d'appui aux programmes**

12. De même que pour les fonds à des fins générales, les principaux changements à apporter aux prévisions indicatives concernant les fonds d'appui aux programmes dans le budget consolidé ont trait au financement temporaire, en 2011, de six postes de la Section du cofinancement et des partenariats (2 postes P-4, 2 postes P-3 et 2 postes d'agent des services généraux (autres classes)) au moyen de fonds d'appui aux programmes ainsi qu'à la création à titre temporaire d'un poste P-4 (fonctionnaire exécutif) au Bureau du Directeur général et Directeur exécutif. Le présent rapport montre également que les montants économisés au titre des postes seraient alloués au recrutement de personnel temporaire (objets de dépense autres que les postes), ce qui devrait faciliter, entre autres, le recrutement d'experts pour

une durée limitée, la gestion des périodes de pointe à la Division de la gestion et à la Division des opérations, et le déménagement du personnel des bureaux extérieurs.

13. Le taux d'exécution des programmes étant plus élevé que prévu, ainsi que le montant des recettes perçues en remboursement des dépenses d'appui aux programmes, des ressources supplémentaires deviennent disponibles pour renforcer notamment le Bureau de la Colombie, le Bureau de l'Afghanistan, le Bureau de l'État plurinational de Bolivie, le Bureau de la République islamique d'Iran, le Bureau régional pour l'Afrique de l'Est, le Bureau du Viet Nam, le Bureau de programme pour la Chine, le Bureau de programme pour la Fédération de Russie, le Bureau régional pour le Brésil et le cône Sud, et pour financer des dépenses imprévues. Des ressources supplémentaires deviennent également disponibles pour renforcer l'appui aux bureaux extérieurs apporté par le siège, grâce à la création de quatre postes d'administrateur de classe P-3 et d'un poste d'agent des services généraux (autres classes) à la Division de la gestion en 2011, et au financement de formations et de personnel temporaire.

### **III. Situation financière**

#### **A. Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues**

14. On trouvera au tableau 3 un récapitulatif de la situation financière du Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues. Les recettes à des fins générales devraient se monter à 21,7 millions de dollars pour l'exercice biennal 2010-2011, ce qui représenterait une hausse de 3,4 millions (18 %) par rapport au montant prévu dans le budget consolidé, à savoir 18,3 millions de dollars. Les dépenses imputées sur les fonds à des fins générales devraient se chiffrer à 16,4 millions de dollars, soit un recul de 0,8 million de dollars (5 %) par rapport au montant prévu dans le budget consolidé. Ces prévisions révisées de dépenses et de recettes devraient se traduire par un solde de 19,9 millions de dollars au titre des fonds à des fins générales à la fin de 2011. La hausse des recettes à des fins générales s'explique par une contribution exceptionnelle de 7 millions de dollars versée par la Fédération de Russie au fonds du programme contre la drogue en 2010. Comme on attend des recettes de 7,4 millions de dollars seulement en 2011, on s'efforce de maîtriser les dépenses imputées sur les fonds à des fins générales pour que celles qui seront engagées cette année-là (8,7 millions de dollars) ne dépassent pas trop les recettes prévues. L'UNODC a entrepris de revoir son modèle de financement pour trouver une solution adéquate à la diminution des fonds à des fins générales. Entre-temps, grâce aux contributions supplémentaires versées en 2010, le montant du budget pourra être maintenu et il ne sera pas besoin de procéder à des coupes soudaines.

15. Les recettes au titre de l'appui aux programmes devraient augmenter de 0,1 million de dollars (1 %), pour passer de 23,2 millions de dollars dans le budget consolidé à 23,3 millions de dollars. Quant aux dépenses d'appui aux programmes, elles devraient augmenter de 2,3 millions de dollars (11 %), pour passer de 20,7 millions de dollars dans le budget consolidé à 23 millions de dollars.

16. Les recettes à des fins spéciales devraient passer de 213,4 millions de dollars dans le budget consolidé à 288,5 millions de dollars. L'exécution des programmes devrait représenter 241,8 millions de dollars au lieu des 235,2 millions de dollars prévus dans le budget consolidé. Le solde des fonds à des fins spéciales devrait augmenter, pour passer de 153,2 millions de dollars à la fin de 2009 à 176,8 millions de dollars à la fin de 2011.

Tableau 3

**Programme contre la drogue: état financier récapitulatif du Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues, 2008-2009 et 2010-2011**  
(en milliers de dollars des États-Unis)

	Budget 2008-2009 (montants effectifs)				Budget révisé 2010-2011			
	Fonds à des fins spéciales	Fonds à des fins générales	Dépenses d'appui aux programmes	Total	Fonds à des fins spéciales	Fonds à des fins générales	Dépenses d'appui aux programmes	Total
<b>I. Financement</b>								
A. Soldes en début d'exercice	130 379,7	11 251,5	5 085,4	146 716,6	153 187,5	14 639,8	11 397,0	179 224,3
<b>Total partiel A</b>	<b>130 379,7</b>	<b>11 251,5</b>	<b>5 085,4</b>	<b>146 716,6</b>	<b>153 187,5</b>	<b>14 639,8</b>	<b>11 397,0</b>	<b>179 224,3</b>
<b>B. Recettes</b>								
Contributions des États Membres	129 100,5	18 609,3	–	147 709,8	179 547,4	19 727,8	–	199 275,2
Contributions des États Membres au titre de la participation aux coûts	154 298,4	–	–	154 298,4	73 331,9	–	–	73 331,9
Contributions d'organismes publics	20 741,6	–	–	20 741,6	3 361,5	–	–	3 361,5
Contributions d'organisations internationales	23 044,9	–	–	23 044,9	28 940,0	–	–	28 940,0
Dons publics	1 235,3	9,4	–	1 244,7	1 147,2	1,4	–	1 148,6
Intérêts	3 815,6	3 608,8	290,3	7 714,7	2 100,6	1 802,6	160,0	4 063,2
Recettes accessoires	281,1	541,3	71,1	893,5	101,0	150,0	46,4	297,4
<b>Total partiel, recettes</b>	<b>332 517,4</b>	<b>22 768,8</b>	<b>361,4</b>	<b>355 647,6</b>	<b>288 529,6</b>	<b>21 681,8</b>	<b>206,4</b>	<b>310 417,8</b>
Ajustement au titre de l'appui aux programmes	(30 236,1)	–	30 236,1	–	(23 134,6)	–	23 134,6	–
<b>Total partiel B</b>	<b>302 281,3</b>	<b>22 768,8</b>	<b>30 597,5</b>	<b>355 647,6</b>	<b>265 395,0</b>	<b>21 681,8</b>	<b>23 341,0</b>	<b>310 417,8</b>
<b>Total I (A+B)</b>	<b>432 661,0</b>	<b>34 020,3</b>	<b>35 682,9</b>	<b>502 364,2</b>	<b>418 582,5</b>	<b>36 321,6</b>	<b>34 738,0</b>	<b>489 642,1</b>
<b>II. Dépenses</b>								
Direction exécutive et administration	351,0	1 250,1	–	1 601,1	–	1 521,1	177,0	1 698,1
Division des traités	3 040,6	–	–	3 040,6	2 855,9	–	–	2 855,9
Division de l'analyse des politiques	7 567,0	6 421,1	–	13 988,1	10 655,2	5 095,5	505,1	16 255,8
Division des opérations – Siège	33 223,1	1 577,4	4 755,9	39 556,4	44 213,7	1 427,7	5 827,2	51 468,6
– Bureaux extérieurs	225 032,8	8 519,5	7 326,4	240 878,7	181 422,2	6 178,2	8 823,3	196 423,7
Division de la gestion	1 016,7	2 077,5	6 487,6	9 581,8	1 594,7	2 155,8	7 637,9	11 388,4

	<i>Budget 2008-2009 (montants effectifs)</i>				<i>Budget révisé 2010-2011</i>			
	<i>Fonds à des fins spéciales</i>	<i>Fonds à des fins générales</i>	<i>Dépenses d'appui aux programmes</i>	<i>Total</i>	<i>Fonds à des fins spéciales</i>	<i>Fonds à des fins générales</i>	<i>Dépenses d'appui aux programmes</i>	<i>Total</i>
Agents d'exécution externes	1 021,4	–	–	1 021,4	1 053,4	–	–	1 053,4
<b>Total II</b>	<b>271 252,6</b>	<b>19 845,6</b>	<b>18 569,9</b>	<b>309 668,1</b>	<b>241 795,1</b>	<b>16 378,3</b>	<b>22 970,5</b>	<b>281 143,9</b>
<b>III. Soldes (I-II)</b>	<b>161 408,4</b>	<b>14 174,7</b>	<b>17 113,0</b>	<b>192 696,1</b>	<b>176 787,4</b>	<b>19 943,3</b>	<b>11 767,5</b>	<b>208 498,2</b>
Autres ajustements des réserves et soldes	(8 220,9)	465,1	(5 716,0)	(13 471,8)	–	–	–	–
<b>Soldes en fin d'exercice</b>	<b>153 187,5</b>	<b>14 639,8</b>	<b>11 397,0</b>	<b>179 224,3</b>	<b>176 787,4</b>	<b>19 943,3</b>	<b>11 767,5</b>	<b>208 498,2</b>

## **B. Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale**

17. On trouvera au tableau 4 un récapitulatif de la situation financière du Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale. Les recettes à des fins générales devraient s'élever à 6,4 millions de dollars pour l'exercice biennal 2010-2011, ce qui correspond à une hausse de 1,2 million de dollars (23 %) par rapport aux 5,2 millions de dollars projetés dans le budget consolidé. Il est prévu que les dépenses imputées sur les fonds à des fins générales s'élèvent à 4,3 millions de dollars, ce qui correspondrait à une baisse de 0,2 million de dollars (7 %) par rapport aux dépenses projetées dans le budget consolidé (4,5 millions de dollars). Là encore, on s'efforce de maîtriser les dépenses imputées sur les fonds à des fins générales pour que les dépenses de 2011 (2,1 millions de dollars) ne dépassent pas les recettes attendues pour cette année-là (2,7 millions).

18. Les recettes au titre de l'appui aux programmes devraient augmenter de 2,9 millions de dollars (26 %), pour passer de 11,2 millions de dollars dans le budget consolidé à 14,1 millions de dollars. Les dépenses au titre de l'appui aux programmes devraient augmenter de 1,1 million de dollars (16 %), pour passer de 7,1 millions de dollars dans le budget consolidé à 8,2 millions de dollars. L'augmentation des recettes au titre de l'appui aux programmes s'explique par la hausse attendue des dépenses financées par des contributions à des fins spéciales.

19. Les recettes à des fins spéciales du fonds du programme contre le crime devraient augmenter et passer de 125,1 millions de dollars dans le budget consolidé à 187,8 millions de dollars. L'exécution du programme devrait atteindre 173,7 millions de dollars. Le solde des fonds à des fins spéciales, qui était de 114,1 millions de dollars à la fin de 2009, devrait rester stable, à 114,2 millions à la fin de 2011.

Tableau 4  
**Programme de lutte contre le crime: état financier récapitulatif du Fonds  
pour la prévention du crime et la justice pénale, 2008-2009 et 2010-2011**  
(en milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Budget 2008-2009 (montants effectifs)</i>				<i>Budget révisé 2010-2011</i>			
	<i>Fonds à des fins spéciales<sup>a</sup></i>	<i>Fonds à des fins générales</i>	<i>Dépenses d'appui aux programmes</i>	<i>Total</i>	<i>Fonds à des fins spéciales<sup>a</sup></i>	<i>Fonds à des fins générales</i>	<i>Dépenses d'appui aux programmes</i>	<i>Total</i>
<b>I. Financement</b>								
A. Soldes en début d'exercice	102 098,6	3 767,2	1 200,0	107 065,8	114 089,6	2 264,2	4 085,9	120 439,7
<b>Total partiel A</b>	<b>102 098,6</b>	<b>3 767,2</b>	<b>1 200,0</b>	<b>107 065,8</b>	<b>114 089,6</b>	<b>2 264,2</b>	<b>4 085,9</b>	<b>120 439,7</b>
<b>B. Recettes</b>								
Contributions des États Membres	87 283,0	5 645,3	–	92 928,3	163 548,3	5 007,1	–	168 555,4
Contributions des États Membres au titre de la participation aux coûts	1 979,1	–	–	1 979,1	4 464,7	–	–	4 464,7
Contributions d'organismes publics	38 490,4	–	–	38 490,4	11 009,9	–	–	11 009,9
Contributions d'organisations internationales	8 162,2	–	–	8 162,2	3 138,0	–	–	3 138,0
Dons publics	2 987,8	–	–	2 987,8	1 626,2	1,6	–	1 627,8
Intérêts	2 733,5	2 669,2	60,4	5 463,1	2 147,1	1 378,2	50,0	3 575,3
Recettes accessoires	1 237,8	12,9	11,0	1 261,7	1 889,7	3,9	12,4	1 906,0
<b>Total partiel, recettes</b>	<b>142 873,8</b>	<b>8 327,4</b>	<b>71,4</b>	<b>151 272,6</b>	<b>187 823,9</b>	<b>6 390,8</b>	<b>62,4</b>	<b>194 277,1</b>
Ajustement au titre de l'appui aux programmes	(10 957,3)	–	10 957,3	–	(14 062,4)	–	14 062,4	–
<b>Total partiel B</b>	<b>131 916,5</b>	<b>8 327,4</b>	<b>11 028,7</b>	<b>151 272,6</b>	<b>173 761,5</b>	<b>6 390,8</b>	<b>14 124,8</b>	<b>194 277,1</b>
<b>Total I (A+B)</b>	<b>234 015,1</b>	<b>12 094,6</b>	<b>12 228,7</b>	<b>258 338,4</b>	<b>287 851,1</b>	<b>8 655,0</b>	<b>18 210,7</b>	<b>314 716,8</b>
<b>II. Dépenses</b>								
Direction exécutive et administration	–	416,6	–	416,6	–	91,9	–	91,9
Division des traités	39 395,0	–	572,4	39 967,4	41 540,0	40,0	–	41 580,0
Division de l'analyse des politiques	1 510,2	1 871,6	–	3 381,8	4 123,6	922,1	321,3	5 367,0
Division des opérations	26 329,2	287,4	2 063,6	28 680,2	32 341,5	291,3	2 239,3	34 872,1
– Siège								
– Bureaux extérieurs	44 618,5	3 113,1	2 553,4	50 285,0	88 531,9	2 754,3	3 153,8	94 440,0
Division de la gestion	7 888,9	688,0	2 162,0	10 738,9	6 717,2	151,3	2 497,1	9 365,6
Agents d'exécution externes	204,4	–	–	204,4	402,1	–	–	402,1
<b>Total II</b>	<b>119 946,2</b>	<b>6 376,7</b>	<b>7 351,4</b>	<b>133 674,3</b>	<b>173 656,3</b>	<b>4 250,9</b>	<b>8 211,5</b>	<b>186 118,7</b>

	<i>Budget 2008-2009 (montants effectifs)</i>				<i>Budget révisé 2010-2011</i>			
	<i>Fonds à des fins spéciales<sup>a</sup></i>	<i>Fonds à des fins générales</i>	<i>Dépenses d'appui aux programmes</i>	<i>Total</i>	<i>Fonds à des fins spéciales<sup>a</sup></i>	<i>Fonds à des fins générales</i>	<i>Dépenses d'appui aux programmes</i>	<i>Total</i>
<b>III. Soldes (I-II)</b>	<b>114 068,9</b>	<b>5 717,9</b>	<b>4 877,3</b>	<b>124 664,1</b>	<b>114 194,8</b>	<b>4 404,1</b>	<b>9 999,2</b>	<b>128 598,1</b>
Autres ajustements aux réserves et soldes	20,7	(3 453,7)	(791,4)	(4 224,4)	–	–	–	–
<b>Soldes en fin d'exercice</b>	<b>114 089,6</b>	<b>2 264,2</b>	<b>4 085,9</b>	<b>120 439,7</b>	<b>114 194,8</b>	<b>4 404,1</b>	<b>9 999,2</b>	<b>128 598,1</b>

<sup>a</sup> Inclut le fonds subsidiaire pour l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice.

## IV. Conclusions

20. S'agissant du Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues, les États Membres pourraient approuver les prévisions révisées concernant les fonds à des fins générales, qui devraient atteindre 16 378 300 dollars au moins, soit un montant en diminution de 863 500 dollars par rapport à celui approuvé par la Commission des stupéfiants dans sa résolution 52/14. Ils pourraient également approuver les prévisions révisées concernant les fonds d'appui aux programmes (22 970 500 dollars) et les fonds à des fins spéciales (240 741 700 dollars).

21. S'agissant du Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, les États Membres pourraient approuver les prévisions révisées concernant les fonds à des fins générales, qui devraient atteindre 4 250 900 dollars au moins, soit un montant en diminution de 266 300 dollars par rapport à celui approuvé par la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale dans sa résolution 18/6. Ils pourraient également approuver les prévisions révisées concernant les fonds d'appui aux programmes (8 211 500 dollars) et les fonds à des fins spéciales (173 254 200 dollars).

22. L'UNODC a entrepris de revoir son modèle de financement, cherchant de nouvelles formules lui permettant d'améliorer la prévisibilité et l'allocation de ses ressources financières. Entre-temps, la contribution exceptionnelle versée par la Fédération de Russie contribuera à maintenir le montant du budget et à écarter la nécessité de coupes soudaines. L'UNODC poursuivra sa politique consistant à constituer des réserves d'un montant raisonnable pour couvrir d'éventuelles dépenses imprévues.

## Annexe I

### **Affectation des contributions volontaires à des fins spéciales au cours des exercices biennaux 2008-2009 et 2010-2011**

1. Le tableau ci-après montre la ventilation, par thème, par région, par division de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC) et par catégorie de fonds, du programme de travail financé par des contributions volontaires à des fins spéciales pour les exercices biennaux 2008-2009 et 2010-2011. Les activités sont décrites par thème dans le rapport du Directeur exécutif sur les activités de l'UNODC (E/CN.7/2011/3-E/CN.15/2011/3). Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires ayant demandé que l'UNODC suive attentivement l'évolution des besoins au plan géographique (voir E/CN.7/2005/9), les données ci-dessous sont présentées par région.

2. Pour l'Afrique et le Moyen-Orient, on prévoit, selon les perspectives actuelles de financement, une augmentation de 40,8 millions de dollars (83 %), avec des ressources qui passeraient de 49,1 millions de dollars en 2008-2009 à 89,9 millions de dollars en 2010-2011. Les perspectives de croissance sont bonnes. D'importantes initiatives en termes de programmes sont mises en œuvre à la suite de l'approbation et du lancement des programmes régionaux de l'UNODC pour l'Afrique de l'Est, l'Afrique de l'Ouest (y compris le Nigéria) et les États arabes. Un programme régional pour l'Afrique australe est également mis au point. Dans ce contexte, un nouveau projet sur le VIH en milieu carcéral, qui vise sept pays en Afrique de l'Est et en Afrique australe, sera lancé en mars 2011. Un rang de priorité élevé est accordé à l'appui à la réforme des systèmes de justice pénale en Afrique et au Moyen-Orient, notamment à l'amélioration de la gestion des prisons, en particulier dans les zones sortant d'un conflit, telles que la Guinée-Bissau, le Liban, la République démocratique du Congo, le Sud-Soudan et le territoire palestinien occupé. En outre, des programmes financés par la Commission européenne et visant à renforcer l'action de la justice pénale face au trafic de migrants et à la traite des personnes sont en cours en Afrique du Nord, en Afrique de l'Ouest et en Afrique australe. En Afrique de l'Ouest, l'accent est mis sur l'appui à l'application du plan d'action de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, avec des activités prioritaires visant à renforcer les capacités nationales et sous-régionales de lutte contre la criminalité organisée et le trafic de drogues. Les ressources qui seront affectées à la réforme de la justice pénale, aux activités de lutte contre la corruption et aux services de détection et de répression des infractions en matière de drogues devraient permettre de poursuivre l'expansion des programmes au Nigéria. Il est prévu que le programme mis en œuvre conjointement par l'UNODC et le Département des opérations de maintien de la paix, le Département des affaires politiques, le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL), d'un montant de 50 millions de dollars, comprenne des programmes intégrés de lutte contre le trafic et la criminalité organisée dans quatre pays situés sur la côte ouest-africaine qui sortent d'un conflit; l'accent sera mis sur le renforcement des capacités des services de détection et de répression, l'échange d'informations et la collaboration transfrontalière, avec notamment la création d'unités de lutte contre la criminalité transnationale. En outre, un certain nombre de programmes nationaux ont été lancés en Afrique de l'Ouest et

les bureaux de projet de l'UNODC se sont multipliés dans la sous-région, avec la création notamment de bureaux au Libéria, au Mali et en Sierra Leone; d'autres bureaux devraient ouvrir dans trois pays supplémentaires en 2011. Au Nigéria, le programme de lutte contre la corruption financé par la Commission européenne, d'un montant de 32 millions de dollars, a été achevé avec succès en novembre 2010. Un programme complémentaire sur l'intégrité et la réforme de la justice, d'un montant de 37 millions de dollars, a été mis au point en consultation avec la Commission européenne et des partenaires nigériens. On s'attend à ce que les ressources supplémentaires qui seront affectées à la lutte contre la corruption et à l'action de détection et de répression des infractions en matière de drogues permettent de poursuivre l'expansion des programmes au Nigéria. En Afrique de l'Est, la lutte contre les problèmes liés aux drogues et à la criminalité, ainsi qu'au terrorisme, sera intensifiée grâce au programme régional pour la période 2009-2012, actuellement mis en œuvre. Des programmes pour l'Éthiopie et la Somalie sont en cours d'élaboration, qui seront lancés en 2011. Le Programme de lutte contre la piraterie, doté d'un budget de 15 millions de dollars, continue d'être mené à bien et de se développer. Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, le programme régional devrait permettre de resserrer la coopération avec l'UNODC dans la région. La création de deux nouveaux bureaux de programme sous-régionaux, à Abou Dhabi et à Tripoli, devrait se traduire par une expansion du programme dans le golfe Persique et au Maghreb. L'UNODC travaille aussi en partenariat avec le Gouvernement du Yémen, l'Autorité palestinienne et le Gouvernement du Sud-Soudan pour mettre au point des programmes prévoyant de nouvelles initiatives, qui seront lancés en 2011.

3. Pour la région Asie de l'Est, Asie du Sud et Pacifique, on prévoit une augmentation d'environ 7,5 millions de dollars (32 %) du montant global des ressources, qui passerait de 23,5 millions de dollars en 2008-2009 à 31 millions de dollars en 2010-2011. Une part importante de ce montant, estimée à 8,9 millions de dollars (29 %), continuera d'être consacrée à la prévention du VIH/sida; des fonds seront également affectés à la prévention, au traitement et à la réadaptation (3,8 millions de dollars), à la lutte contre la corruption (3,3 millions de dollars), à la lutte contre les stupéfiants (3,2 millions de dollars), aux moyens de subsistance durables (2,9 millions de dollars), à la lutte contre la traite des personnes et le trafic de migrants (2,9 millions de dollars) et à la lutte contre la criminalité organisée (2,3 millions de dollars). La part du portefeuille de projets consacrée aux activités liées à la réforme de la justice pénale et à la lutte contre la traite des personnes s'élève à 2,7 millions de dollars. On prévoit que le portefeuille de projets du Centre régional pour l'Asie de l'Est et le Pacifique connaîtra une forte croissance en 2010-2011. Un cadre de programme régional pour l'Asie de l'Est et le Pacifique a été élaboré en 2008, qui comporte deux grands volets thématiques: état de droit et santé/développement. Ces deux volets thématiques visent à aider les États Membres: a) à réduire la traite des personnes et le trafic de drogues (et de leurs précurseurs), de ressources naturelles et de substances dangereuses; b) à combler les lacunes en matière de gouvernance, y compris de lutte contre la corruption; c) à réduire la prévalence de la criminalité transnationale organisée grave, y compris du terrorisme, tout en protégeant les groupes vulnérables; d) à réduire l'incidence de l'usage de drogues; e) à réduire la transmission du VIH/sida parmi les usagers de drogues par injection, les prisonniers et les victimes de la traite des personnes; et f) à fournir des moyens de subsistance durables en remplacement du pavot à opium dans les zones où celui-ci est ou a été cultivé. Un accent particulier sera mis sur les pays de

l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) (dont cinq forment, avec la Chine, le bassin du Mékong, autre zone prioritaire), et sur d'autres pays de la région qui commencent à connaître d'importants problèmes de sécurité humaine (par exemple, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et le Timor-Leste). Dans le Pacifique, la programmation tiendra compte des besoins et capacités actuels. Les activités régionales axées sur l'Asie du Sud-Est représenteront le gros du programme, les deux programmes de pays les plus importants étant ceux qui concernent l'Indonésie et le Myanmar. Le reste du programme sera composé de volets supplémentaires pour le Cambodge, la Chine, la République démocratique populaire lao et le Viet Nam.

4. Pour l'Asie occidentale et centrale, on prévoit une augmentation de 8,2 millions de dollars (14 %), les ressources affectées à la région devant passer de 56,7 millions de dollars en 2008-2009 à 64,9 millions de dollars en 2010-2011. Le programme de travail continuera d'être structuré selon la Stratégie Arc-en-ciel et l'approche régionale connexe, et il visera à améliorer la cohérence et la synergie des interventions. Le programme pour l'Asie centrale se trouvera considérablement étoffé par l'attention particulière qui sera accordée au Centre régional d'information et de coordination pour l'Asie centrale et l'expansion des programmes régionaux. En outre, un nouveau projet de réforme des prisons au Kirghizistan a récemment démarré. Avec le lancement du programme pour le Pakistan pour 2010-2014, les activités devraient se multiplier dans ce pays. Les modules sur la reprise des activités de maintien de l'ordre de première ligne dans les zones qui ont été inondées, la gestion des frontières, le renforcement des capacités et le contrôle de la police, la justice réparatrice et l'état de droit, et les autres réformes liées à la sécurité en particulier prendront de l'ampleur. Le programme pour la République islamique d'Iran dépassera les 2,2 millions de dollars au cours de l'exercice biennal 2010-2011. Il sera élaboré et mis en œuvre en étroite coopération avec les autorités nationales, le Mini-groupe de Dublin et la Présidence de l'Union européenne. Dans la région, l'UNODC continuera d'apporter son concours à l'Initiative triangulaire, plan de coopération transfrontalière dans le domaine de la lutte contre les stupéfiants conclu entre l'Afghanistan, l'Iran (République islamique d') et le Pakistan sous l'égide de l'UNODC; les volets relatifs à la réduction de la demande de drogues et à l'état de droit seront essentiellement axés sur la promotion et l'application des bonnes pratiques dans la région. Le programme pour l'Afghanistan restera stable. Les partenariats avec la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, la Commission européenne, le Programme alimentaire mondial, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, la Banque mondiale et d'autres organismes des Nations Unies se poursuivent, et de nouveaux partenariats opérationnels ont été noués avec le Programme des Nations Unies pour le développement, l'Organisation internationale pour les migrations et le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) en vue de développer un programme d'assistance plus intégré dans la zone occidentale – négligée – de la région, pour la prévention des conflits. Un nouveau programme sur la réduction de la demande de drogues et la prévention du VIH va être lancé. La deuxième phase de l'opération de contrôle des précurseurs menée par l'UNODC en Afghanistan et dans les pays voisins, baptisée TARCET II (Communication, compétence et formation régionales en matière de lutte contre le trafic) sera renforcée grâce à une augmentation des contributions. Le programme de développement alternatif en Afghanistan continuera de cibler les provinces déjà engagées dans la réduction et l'éradication des cultures de pavot à opium. Un

programme d'activités scientifiques et criminalistiques permanent est envisagé pour l'Afghanistan. La surveillance de la production d'opium sera maintenue, grâce notamment à de nouveaux travaux analytiques sur la corruption, l'usage de drogues et le commerce illicite de drogues, et au suivi des progrès réalisés par rapport aux objectifs intermédiaires définis par le Gouvernement.

5. Pour l'Europe centrale et orientale, on revoit actuellement les orientations stratégiques des activités de l'UNODC en vue de mener une action plus cohérente et plus intégrée. Une diminution importante, de 9,7 millions de dollars (45 %), du portefeuille régional est envisagée; le montant de celui-ci passerait de 21,4 millions de dollars en 2008-2009 à 11,7 millions de dollars en 2010-2011. Les effectifs du Bureau régional pour la Fédération de Russie et le Bélarus, qui a été converti en un bureau de projet, ont été réduits; les projets de prévention et de traitement du VIH/sida en cours seront menés à terme fin 2011. De la même façon, le Bureau de projet régional pour les États baltes et le Bureau de projet en Roumanie achèveront leurs projets sur le VIH dans le courant de l'année 2011, bouclant ainsi deux projets d'un montant total de 13 millions de dollars financés par le Gouvernement néerlandais. À cet égard, l'UNODC est prêt à étudier toute nouvelle possibilité pour la sous-région. Si le portefeuille de projets diminue en Europe orientale, un projet régional ciblé et condensé devrait être lancé début 2011 en Europe du Sud-Est, sous réserve que les fonds nécessaires soient disponibles.

6. Pour l'Amérique latine et les Caraïbes, le montant global des ressources devrait, selon les perspectives de financement actuelles, diminuer de 48,8 millions de dollars (34 %), pour passer de 144 millions de dollars en 2008-2009 à 95,2 millions de dollars en 2010-2011. Pendant l'exercice précédent, le Bureau de la Colombie a enregistré un niveau d'exécution exceptionnel de plus de 97,5 millions de dollars qui résultait principalement du projet intitulé "Appui au suivi et à l'application de la stratégie intégrée et durable de réduction des cultures illicites et de développement alternatif en Colombie" (COLJ86), qui devrait se terminer en 2011. La diminution du portefeuille de la région pour l'exercice biennal 2010-2011 s'explique donc, pour environ 43,5 millions de dollars, par l'évolution des activités du Bureau de la Colombie. En raison de difficultés financières, le Bureau de l'État plurinational de Bolivie est en pleine reconfiguration afin d'être totalement financé par des contributions destinées aux projets. À cet égard, on s'efforce d'accroître le portefeuille actuel avec l'assistance d'importants donateurs et l'appui du Gouvernement. Le Bureau régional pour le Brésil et le cône Sud prévoit, selon les perspectives actuelles de financement, une légère diminution de son portefeuille, principalement due à l'achèvement du projet "Prévention de l'abus des drogues, du sida et des MST" (BRAH34). Un programme intégré pour le cône Sud sera élaboré en 2011 en vue de développer encore les activités de l'UNODC dans cette zone et d'atténuer ainsi la diminution des ressources. Le portefeuille de programmes du Bureau du Pérou devrait diminuer de 22 %, pour passer de 10,6 millions de dollars à 8,2 millions de dollars environ. Selon les perspectives actuelles de financement, le portefeuille du Bureau régional pour l'Amérique centrale et le Mexique devrait augmenter de 2,9 millions de dollars, pour passer de 2,7 millions de dollars à 5,6 millions de dollars. On espère toutefois une augmentation de 20 millions de dollars pour le programme de la sous-région si des fonds sont mobilisés à l'appui des récentes initiatives de grande envergure lancées dans le cadre des programmes régionaux de l'UNODC pour l'Amérique centrale et les Caraïbes, des programmes

de pays intégrés destinés à certains pays de la région, du Pacte de Saint-Domingue et du Plan d'action de Managua.

7. À l'échelle mondiale, on prévoit une augmentation de 26,1 millions de dollars (27 %), avec un budget qui devrait passer de 95,2 millions de dollars en 2008-2009 à 121,3 millions de dollars en 2010-2011. Des hausses sont attendues dans les domaines de la prévention de la corruption et de la lutte contre la criminalité organisée en 2010-2011. On table également sur des augmentations pour les activités de prévention, de traitement et de réadaptation, comme suite principalement au développement, par l'UNODC et l'Organisation mondiale de la Santé, d'un programme commun sur le traitement et la prise en charge des toxicomanes. Une augmentation devrait aussi être enregistrée dans le domaine des moyens de subsistance durables en raison de l'expansion du programme consacré à la sécurité alimentaire au Myanmar et en République démocratique populaire lao, ainsi que dans le domaine de l'analyse des menaces et des risques grâce à la mise en place du programme de suivi et d'analyse des tendances, qui prévoit notamment l'évaluation de la menace que représente la criminalité transnationale organisée pour appuyer l'élaboration et la mise en œuvre des programmes régionaux de l'UNODC en Afrique de l'Est, en Afrique de l'Ouest (y compris le Nigéria), en Afrique centrale, en Asie de l'Est et dans le Pacifique, et en Amérique centrale, au Mexique et dans les Caraïbes. Le Programme mondial de surveillance des drogues synthétiques: analyse, situation et tendances (SMART) connaîtra une croissance en 2010-2011 dans la mesure où ses activités seront étendues à l'Amérique latine. La progression du programme sur la réforme de la justice pénale, en particulier des activités liées à la réforme pénitentiaire, devrait se poursuivre au cours de l'exercice biennal 2010-2011. On prévoit également une augmentation pour la programmation intégrée et la promotion de la coopération technique multidisciplinaire et intersectorielle. Le programme contre la traite des personnes devrait enregistrer une légère diminution en raison de l'achèvement du projet "Initiative mondiale contre la traite des êtres humains" (GLOS83). Des diminutions sont également prévues concernant le programme de prévention du terrorisme.

**Programme de travail financé par des contributions volontaires à des fins spéciales au cours  
des exercices biennaux 2008-2009 et 2010-2011**  
(en milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues</i>			<i>Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale</i>			<i>Total, fonds de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime</i>		
	<i>2008-2009 (montant effectif)</i>	<i>2010-2011 (budget révisé)</i>	<i>Variation (en %)</i>	<i>2008-2009 (montant effectif)</i>	<i>2010-2011 (budget révisé)</i>	<i>Variation (en %)</i>	<i>2008-2009 (montant effectif)</i>	<i>2010-2011 (budget révisé)</i>	<i>Variation (en %)</i>
<b>A. Par thème</b>									
1. État de droit <sup>a</sup>	56 733,0	62 423,3	10	80 885,1	113 930,5	41	137 618,1	176 353,8	28
2. Analyse des politiques et des tendances	11 703,8	17 657,6	51	929,6	7 440,3	700	12 633,4	25 097,9	99
3. Prévention, traitement et réinsertion, et développement alternatif	197 952,5	153 801,3	(22)	37 684,6	50 137,4	33	235 637,2	203 938,7	(13)
4. Appui aux programmes	3 841,9	6 859,5	79	242,4	1 746,0	620	4 084,3	8 605,5	111
<b>Total</b>	<b>270 231,2</b>	<b>240 741,7</b>	<b>(11)</b>	<b>119 741,8</b>	<b>173 254,2</b>	<b>45</b>	<b>389 973,0</b>	<b>413 995,9</b>	<b>6</b>
<b>B. Par région</b>									
Afrique et Moyen-Orient	11 520,5	21 786,5	89	37 615,6	68 153,6	81	49 136,1	89 940,2	83
Asie de l'Est, Asie du Sud et Pacifique	20 186,1	19 258,7	(5)	3 361,9	11 790,5	251	23 548,0	31 049,2	32
Asie centrale et occidentale	44 230,9	52 353,3	18	12 487,2	12 515,6	0	56 718,1	64 868,9	14
Europe centrale et orientale	17 626,6	9 614,5	(45)	3 766,3	2 092,4	(44)	21 393,0	11 706,9	(45)
Amérique latine et Caraïbes	140 171,5	85 226,5	(39)	3 822,1	9 939,8	160	143 993,5	95 166,3	(34)
Monde <sup>a</sup>	36 495,6	52 502,2	44	58 688,7	68 762,3	(17)	95 184,3	121 264,4	27
<b>Total</b>	<b>270 231,2</b>	<b>240 741,7</b>	<b>(11)</b>	<b>119 741,8</b>	<b>173 254,2</b>	<b>45</b>	<b>389 973,0</b>	<b>413 995,9</b>	<b>6</b>
<b>C. Par division</b>									
Division des opérations	258 255,9	225 635,9	(13)	70 947,7	120 873,4	70	329 203,6	346 509,3	5
Division des traités <sup>a</sup>	3 040,6	2 855,9	(6)	39 395,0	41 540,0	5	42 435,6	44 395,9	5
Division de l'analyse des politiques et des relations publiques	7 567,0	10 655,2	41	1 510,2	4 123,6	173	9 077,2	14 778,8	63
Division de la gestion	1 016,7	1 594,7	57	7 888,9	6 717,2	(15)	8 905,6	8 311,9	(7)
Bureau du Directeur exécutif	351,0	–	(100)	–	–	–	351,0	–	(100)
<b>Total</b>	<b>270 231,2</b>	<b>240 741,7</b>	<b>(11)</b>	<b>119 741,8</b>	<b>173 254,2</b>	<b>45</b>	<b>389 973,0</b>	<b>413 995,9</b>	<b>6</b>

<sup>a</sup> Inclut le fonds subsidiaire pour l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice.

## Annexe II

**Prévisions de dépenses pour l'exercice biennal 2010-2011,  
Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle  
international des drogues et Fonds des Nations Unies  
pour la prévention du crime et la justice pénale**

**Montant estimatif des dépenses pour 2010 et 2011**  
(en milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Dépenses</i>			<i>Budget révisé, 2010-2011</i>	<i>Écart</i>
	<i>Budget approuvé, 2010-2011</i>	<i>Montant estimatif au 31/12/2010</i>	<i>Montant estimatif pour 2011</i>		
<b>A. Fonds à des fins générales</b>					
Postes	19 620,9	8 841,7	9 378,1	18 219,8	(1 401,1)
Autres objets de dépenses	2 138,1	1 025,7	1 383,7	2 409,4	271,3
<b>Total partiel</b>	<b>21 759,0</b>	<b>9 867,4</b>	<b>10 761,8</b>	<b>20 629,2</b>	<b>(1 129,8)</b>
<b>B. Fonds d'appui aux programmes</b>					
Postes	20 418,0	8 709,4	12 579,9	21 289,3	871,3
Autres objets de dépenses	7 356,0	4 612,0	5 280,7	9 892,7	2 536,7
<b>Total partiel</b>	<b>27 774,0</b>	<b>13 321,4</b>	<b>17 860,6</b>	<b>31 182,0</b>	<b>3 408,0</b>
<b>C. Fonds à des fins spéciales</b>					
Fonds du programme contre la drogue	234 207,4	118 776,6	121 965,1	240 741,7	6 534,3
Fonds du programme contre le crime <sup>a</sup>	140 565,7	71 095,6	102 158,6	173 254,2	32 688,5
Agents d'exécutions externes	1 346,8	727,7	727,8	1 455,5	108,7
<b>Total partiel</b>	<b>376 119,9</b>	<b>190 599,9</b>	<b>224 851,5</b>	<b>415 451,4</b>	<b>39 331,5</b>
<b>D. Budget ordinaire<sup>b</sup></b>	<b>82 305,1</b>	<b>41 198,9</b>	<b>41 123,7</b>	<b>82 322,6</b>	<b>17,5</b>
<b>Total</b>	<b>507 958,0</b>	<b>254 987,6</b>	<b>294 597,6</b>	<b>549 585,2</b>	<b>41 627,2</b>

<sup>a</sup> Inclut le fonds subsidiaire pour l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice.

<sup>b</sup> Ressources prévues aux chapitres 1, 16, 22 et 28F du budget-programme pour l'exercice 2010-2011.

## Annexe III

### Projet de résolution concernant le Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues, soumis à la Commission des stupéfiants pour adoption

#### Exécution du budget du Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues pour l'exercice biennal 2010-2011

*La Commission des stupéfiants,*

*Agissant* dans le cadre des fonctions administratives et financières que l'Assemblée générale lui a confiées au paragraphe 2 de la section XVI de sa résolution 46/185 C, en date du 20 décembre 1991,

*Ayant examiné* le rapport du Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime sur l'exécution du budget consolidé de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour l'exercice biennal 2010-2011<sup>1</sup>,

*Rappelant* sa résolution 52/14,

1. *Note* que le rapport du Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime sur l'exécution du budget consolidé de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour l'exercice biennal 2010-2011<sup>1</sup> contient des informations sur les ajustements à apporter au budget consolidé;

2. *Approuve* l'utilisation révisée des fonds à des fins générales qui est envisagée pour l'exercice biennal 2010-2011, et invite les États Membres à verser des contributions totalisant au moins 16 378 300 dollars des États-Unis;

3. *Entérine* les prévisions révisées concernant les fonds d'appui aux programmes et les fonds à des fins spéciales, comme suit:

#### Montant estimatif des ressources du Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues

	<i>Ressources</i> <i>(milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>Budget approuvé,</i> <i>2010-2011</i>	<i>Budget révisé,</i> <i>2010-2011</i>	<i>Budget approuvé,</i> <i>2010-2011</i>	<i>Budget révisé,</i> <i>2010-2011</i>
<b>Fonds à des fins générales</b>				
Postes	15 103,7	14 008,9	52	53
Autres objets de dépenses	2 138,1	2 369,4	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>17 241,8</b>	<b>16 378,3</b>	<b>52</b>	<b>53</b>
<b>Fonds d'appui aux programmes</b>				
Postes	15 531,3	15 908,5	118	122
Autres objets de dépenses	5 156,6	7 062,0	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>20 687,9</b>	<b>22 970,5</b>	<b>118</b>	<b>122</b>
Fonds à des fins spéciales	234 207,4	240 741,7	–	–
Agents d'exécutions externes	1 053,4	1 053,4	–	–
<b>Total</b>	<b>273 190,5</b>	<b>281 143,9</b>	<b>170</b>	<b>175</b>

4. *Note* que les prévisions ci-dessus ont été établies sous réserve de la disponibilité des fonds.

<sup>1</sup> E/CN.7/2011/11-E/CN.15/2011/11.

## Annexe IV

## Projet de résolution concernant le Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, soumis à la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale pour adoption

### Exécution du budget du Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale pour l'exercice biennal 2010-2011

*La Commission pour la prévention du crime et la justice pénale,*

*Agissant* dans le cadre des fonctions administratives et financières que l'Assemblée générale lui a confiées dans sa résolution 61/252 en date du 22 décembre 2006,

*Ayant examiné* le rapport du Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime sur l'exécution du budget consolidé de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour l'exercice biennal 2010-2011<sup>1</sup>,

*Rappelant* sa résolution 18/6,

1. *Note* que le rapport du Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime sur l'exécution du budget consolidé de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour l'exercice biennal 2010-2011<sup>1</sup> contient des informations sur les ajustements à apporter au budget consolidé;

2. *Approuve* l'utilisation révisée des fonds à des fins générales qui est envisagée pour l'exercice biennal 2010-2011, et invite les États Membres à verser des contributions totalisant au moins 4 250 900 dollars des États-Unis;

3. *Entérine* les prévisions révisées concernant les fonds d'appui aux programmes et les fonds à des fins spéciales, comme suit:

### Montant estimatif des ressources du Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale

	<i>Ressources</i> <i>(milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>Budget approuvé,</i> <i>2010-2011</i>	<i>Budget révisé,</i> <i>2010-2011</i>	<i>Budget approuvé,</i> <i>2010-2011</i>	<i>Budget révisé,</i> <i>2010-2011</i>
<b>Fonds à des fins générales</b>				
Postes	4 517,2	4 210,9	13	14
Autres objets de dépenses	–	40,0	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>4 517,2</b>	<b>4 250,9</b>	<b>13</b>	<b>14</b>
<b>Fonds d'appui aux programmes</b>				
Postes	4 886,7	5 380,8	38	40
Autres objets de dépenses	2 199,2	2 830,7	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>7 085,9</b>	<b>8 211,5</b>	<b>38</b>	<b>40</b>

<sup>1</sup> E/CN.7/2011/11-E/CN.15/2011/11.

	<i>Ressources</i>		<i>Postes</i>	
	<i>(milliers de dollars É.-U.)</i>			
	<i>Budget approuvé, 2010-2011</i>	<i>Budget révisé, 2010-2011</i>	<i>Budget approuvé, 2010-2011</i>	<i>Budget révisé, 2010-2011</i>
Fonds à des fins spéciales	140 565,7	173 254,2	–	–
Agents d'exécutions externes	293,4	402,1	–	–
<b>Total</b>	<b>152 462,2</b>	<b>186 118,7</b>	<b>51</b>	<b>54</b>

4. *Note* que les prévisions ci-dessus ont été établies sous réserve de la disponibilité des fonds.